

# LES SUICIDES DES AGRICULTEURS: POUR UNE EXPLICATION PLURICAUSALE DE CE FAIT SOCIAL

## THE SUICIDES OF FARMERS: FOR A PLURICAUSAL EXPLANATION OF THIS SOCIAL FACT

Nicolas Deffontaines\*

### Introduction

Les agriculteurs sont particulièrement affectés par le suicide dans nombre de pays à l'agriculture industrialisée . Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou encore en Finlande, plusieurs études épidémiologiques attestent du risque accru de suicide pour ce groupe par rapport au reste de la population. En France, pays sur lequel cet article se focalise, les agriculteurs se trouvent en haut de la hiérarchie des taux de suicide par profession, et ce depuis les années 1970 (au moins, à défaut de données plus anciennes) (Figure 1).

Est-ce à dire que le suicide des agriculteurs soit un fait universel? Bien qu'il soit très malaisé de répondre en l'absence de

données à l'échelle internationale, l'exemple indien nous invite à répondre par la négative. En effet, les paysans y sont proportionnellement moins affectés par le suicide: alors que cette catégorie constitue plus de la moitié de la population active, le suicide des paysans représente environ 25 % des suicides masculins (ESTABLET, 2012). La médiatisation des suicides de paysans indiens massivement endettés à cause de semences OGM vendues par Monsanto et autres grandes firmes multinationales ne doit pas faire oublier que le suicide reste, en Inde, avant tout un fait social urbain. Comme le notent Christian Baudelot et Roger Establet dans *Suicide, l'envers de notre monde*, "c'est cette Inde industrielle et prise dans la mondialisation qui connaît les taux de suicide les plus élevés" (BAUDELOT; ESTA-

\*Maître de conférences à l'Université Picardie Jules-Verne. Rattaché au laboratoire du CURAPP-ESS, Amiens, France. E-mail: n.deffontaines@gmail.com.



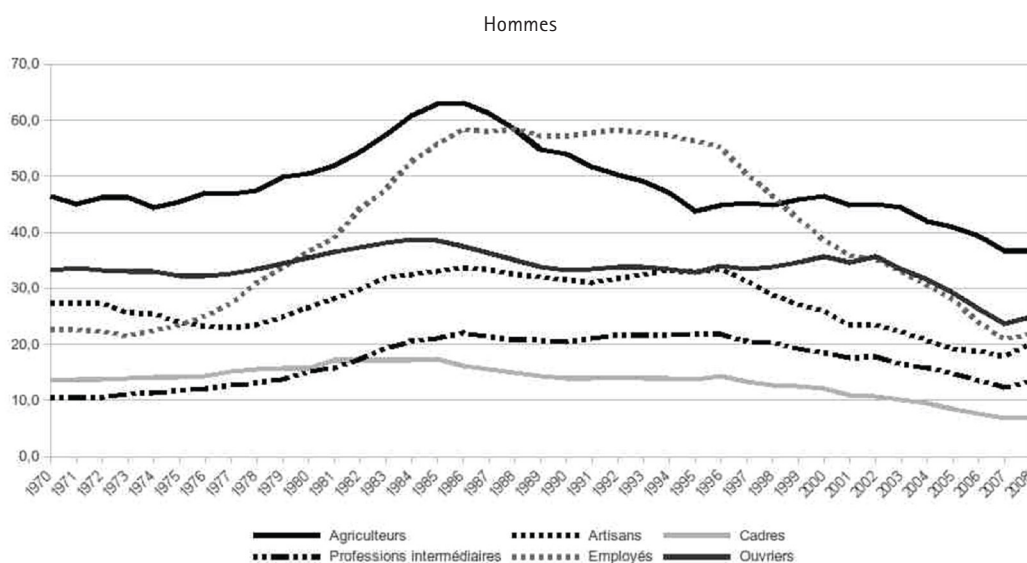
BLET, 2006). Le Brésil semble afficher une situation inverse avec des taux de suicide élevés parmi les communautés indigènes ainsi qu'un accroissement du risque de suicide au sein des régions les plus pauvres; de même, le taux de suicide diminue à mesure que la scolarité des individus s'allonge. Mais l'absence de données par profession corrélée au faible intérêt de la sociologie brésilienne pour la question du suicide ne nous permettent pas d'en savoir plus quant à la problématique du suicide en milieu agricole.

Pour les pays à l'agriculture industrialisée, donc, le suicide paysan doit être considéré comme un fait social normal, au sens de structurel eu égard à la stabilité dans le temps de ce phénomène. Son développement est le produit de la modernisation agricole (SPOLJAR, 2014) qui a entraîné la fin des sociétés paysannes (MENDRAS, 1967). Ces dernières ont été remplacées par le développement de la profession agricole qui se distingue par un ethos de chef d'en-

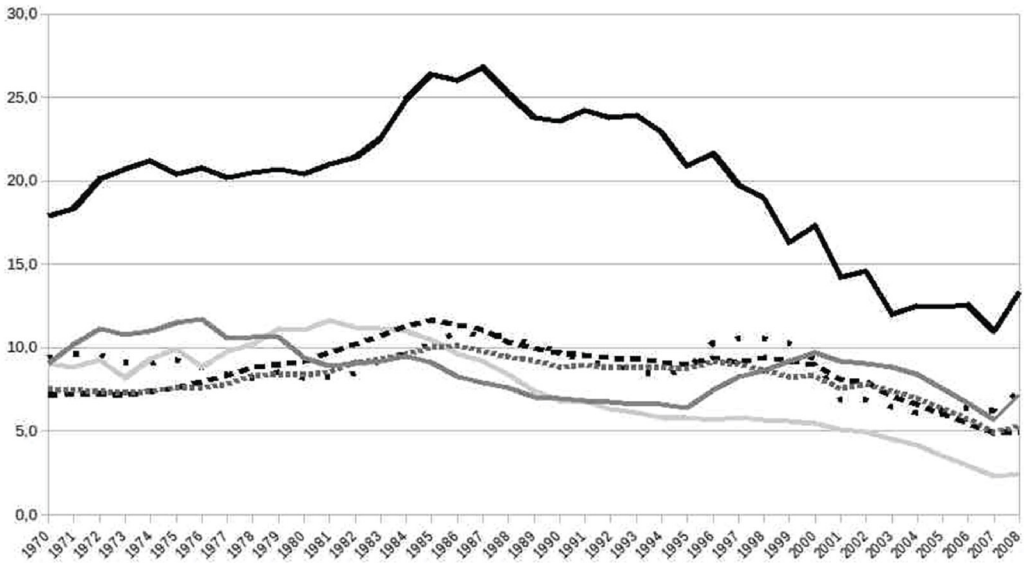
treprise intégré dans une économie de marché. L'évolution du suicide paysan est le reflet de ce basculement séculaire, comme l'atteste le cas français. Dans son étude canonique du suicide, Emile Durkheim (1897) montrait en effet que l'agriculture était le secteur économique qui connaissait le taux de suicide le plus bas, comparativement aux "métiers du commerce, des transports, de l'industrie ou des carrières libérales". Il observait le même phénomène en Prusse, en Italie, en Belgique ou encore en Suisse, qu'il expliquait par les "*anciens pouvoirs régulateurs qui encadraient encore les communautés paysannes*".

Comment peut-on expliquer ce fait social? Le sens commun médiatique oscille entre le réductionnisme économique et une grille de lecture multifactorielle qui décline à l'infini les causes de suicide. Amplement médiatisé depuis la fin des années 2000, le suicide paysan est devenu en France un véritable marronnier journalistique pour aborder les "crises" agricoles,

Figure 1: Taux de suicide brut par catégorie socioprofessionnelle de 1970 à 2008 (moyenne mobile quinquennale)



## Femmes



consacrant la figure de l'agriculteur qui se suicide à la suite de retournements conjoncturels des prix des produits agricoles. Cette construction médiatique, qui s'adosse à des actions syndicales mettant en avant une telle figure pour faire valoir leurs revendications, se confronte à une explication multifactorielle portée par les institutions d'encadrement des mondes agricoles. Les facteurs de risque se voient multipliés à l'infini – isolement, pression administrative, célibat, absence de loisirs, stress... –, sans qu'il soit véritablement possible de les hiérarchiser ou de les associer entre eux. Au-delà de leur divergence, ces deux constructions médiatiques du suicide des agriculteurs soulèvent deux problèmes communs. D'une part, la mise en lumière du suicide au sein de la profession a pour corollaire l'invisibilisation des inégalités entre agriculteurs face au suicide. Elles reposent toutes deux sur le mythe de l'unité de la profession, qui passe sous silence les rapports de domination et les in-

térêts divergents qui existent entre le petit paysan et l'agriculteur-chef d'entreprise. Pourtant, comme nous le verrons plus loin, les inégalités entre agriculteurs face à la mort volontaire sont patentes. D'autre part, ces deux constructions médiatiques tendent implicitement à suggérer la "nouveau" de ce phénomène, occultant son épaisseur historique. Or, c'est bien le caractère structurel du suicide des agriculteurs qui lui donne la consistance d'un fait social. A ce titre, il nous faut porter prioritairement la focale sur des propriétés de leur "genre de vie" qui soient relativement stables dans le temps pour expliquer ce fait social.

Comment éclairer les causes structurelles du suicide des agriculteurs tout en évitant le double écueil du réductionnisme économique et de la grille de lecture multifactorielle? Après avoir écarté l'explication par leur "genre de vie" rural, pourtant connu accroître le risque de suicide, notre étude identifie quatre configurations suicidogènes

qui mettent en avant des propriétés sociales structurelles de la profession: le suicide lié à l'imbrication travail-famille, le suicide de l'héritage refusé, le suicide généré par la disqualification et celui de l'indépendance statutaire menacée.

Cette analyse repose sur une enquête menée en France métropolitaine entre 2010 et 2017, articulant des matériaux quantitatifs et qualitatifs. L'étude statistique s'appuie sur les données de mortalité des agriculteurs exploitants de 2007 à 2011. Bien que très utile pour mettre au jour les inégalités entre agriculteurs face à la mort volontaire, ce fichier reste néanmoins limité à un squelette relativement stéréotypé de variables: âge, sexe, état matrimonial, orientation productive et surface exploitée. Cette rareté des données, qui est le lot commun de tout sociologue du suicide, nous a incités à mener une enquête ethnographique afin de construire des trajectoires de suicidés. Celle-ci soulevait toutefois le problème relativement inédit de l'absence de ceux et de celles que nous souhaitions interroger afin de collecter leur "récit de vie"? Nécessairement indirecte, la collecte de renseignements concernant l'histoire de vie de suicidés s'est faite auprès de "proches éloignés" (DEFFONTAINES, 2019): collègues voisins, travailleurs sociaux de la Mutualité Sociale Agricole, bénévoles et salariés de Solidarité Paysans, une association d'accompagnement des agriculteurs en difficulté. Ces individus ont côtoyé de façon régulière les agriculteurs suicidés lors des derniers mois de leur existence, ou/et sont intervenus auprès de la famille quelques jours après le décès pour "gérer" l'exploitation. C'est en référence à la tension entre la sidération de la pensée de l'entourage direct et "*l'illusion biographique*" des interlocuteurs plus lointains – relationnellement parlant – que nous qua-

lifions de "proches éloignés" les personnes interrogées. En effet, plus la personne interrogée était proche du suicidé, plus elle tend à être marquée par une sidération de la pensée face à l'acte. Forts de ce constat de l'impossible interrogation de l'entourage direct, nous avons alors tâché d'interroger des personnes moins intimement liées au suicidé, l'ayant bien connu sans pour autant avoir de liens quotidiens, voire intimes, avec lui. Or, les propos étaient assez souvent lapidaires, justifiés par le fait qu'ils ne le "connaissaient pas trop". Cette phrase doit être reliée au fait que, face au suicide, tout soit réinterprété à la lumière de l'acte. Tout se passe comme si les personnes interrogées étaient prises par l'illusion biographique qui impose que tout élément donné sur la personne doive s'inscrire dans un tout menant fatalement et irrémédiablement au suicide. Lorsqu'ils disent ne pas bien connaître la personne, ils semblent vouloir signifier ne pas avoir percé le "*projet originel de l'individu*" (BOURDIEU, 1986).

### 1. Suicide des agriculteurs et "genre de vie rural": une explication insuffisante:

Comme nous l'avons constaté, les agriculteurs se situent en haut de la hiérarchie du suicide depuis quatre décennies (au moins). L'épaisseur historique du phénomène étudié invite dès lors à privilégier les facteurs d'ordre structurel. Une propriété permanente de leur genre de vie porte sur leur lieu de résidence et de travail, à savoir le fait qu'ils habitent majoritairement dans des espaces ruraux. S'ils ne sont certes pas proportionnellement les plus nombreux dans ces territoires ruraux en France métropolitaine dans la mesure où ils sont dépassés par les ouvriers qui y représentent le "*premier groupe d'actifs*" (MISCHI, 2013), la plupart

d'entre eux habitent ces espaces alors que les ouvriers sont numériquement plus nombreux à habiter en ville qu'à la campagne. Or, la sociologie du suicide montre que la mort volontaire est désormais plus probable dans les mondes ruraux.

### 1.1 L'inversion séculaire

Plus précisément, la littérature sociologique indique une véritable inversion séculaire entre la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. D'urbain à l'époque de Durkheim, le suicide s'enracine désormais dans le rural, ce qui corroborerait l'idée du suicide des agriculteurs comme d'un fait social lié à la fin des paysans. Depuis les années 1980, les chercheurs en sciences sociales et en épidémiologie soulignent que le fait d'habiter en milieu rural accroît le risque de suicide en France métropolitaine (JOUGLA *et al.*, 2003; GRIMAUD; BAYAT; CHAPERON, 2004; CHAUVIN; LEBAS, 2008). Le suicide comme problème social affectant davantage les espaces ruraux se retrouve dans de nombreux pays: Etats-Unis (GILL; SINGH, 2006; ZEKERI; WILKINSON, 1995), Australie (DUDLEY *et al.*, 1998; JUDD *et al.*, 2006), Royaume-Uni (LEVIN; LEYLAND, 2005), Chine (ZHANG *et al.*, 2004), Pologne (JAROSZ, 1999)... Plusieurs articles soulignent même un accroissement de l'écart entre espaces ruraux et urbains (FONTANELLA *et al.*, 2015; SANTA-ANA *et al.*, 2015). Le fait pour les agriculteurs de vivre majoritairement dans les espaces ruraux pourrait-il expliquer leur propension plus élevée à se suicider? L'ensemble de ces travaux, s'ils contrôlent la structure démographique (âge et sexe) des territoires, ne prennent pas en compte les caractéristiques socio-économiques des individus. La profession, notamment est une variable ab-

sente. Nous entendons contrôler ce manque en intégrant les groupes professionnels à la question du suicide dans les espaces ruraux.

### 1.2 Les insuffisances d'une définition fondée sur le critère morphologique du nombre d'habitants

Par ailleurs, nous ne partageons pas la définition du rural portée par la plupart des travaux cités. En effet, ces derniers se fondent sur le critère du seuil de population agglomérée, le rural étant alors le résidu de ce qui n'est pas urbain. En France, la définition canonique du rural (INSEE) établit qu'une "*commune rurale est une commune n'appartenant pas à une unité urbaine, c'est-à-dire sans zone de bâti continu (200 mètres) de 2000 habitants, ou dont moins de la population municipale est dans une zone de bâti continu*".

Trois raisons nous incitent à rejeter une telle définition. D'abord, le niveau du seuil utilisé est très bas en France. L'ONU, par exemple, retient le seuil de 5000 habitants; au Japon, il s'élève à 20000 habitants. Par le seul critère de la population agglomérée, ensuite, il rassemble dans une même catégorie des réalités très contrastées, de la commune périurbaine de l'agglomération brestoise au village du Cantal situé à 1000 mètres d'altitude. Le problème ne vient pas tant de l'utilisation d'un seuil que de son niveau et de son caractère unique. Enfin, cette lecture dichotomique produit une vision homogène du rural, là où règne une grande diversité: il faut distinguer différents types d'espaces ruraux plutôt qu'une catégorie unique.

Pour ces raisons, nous privilégions le recours aux typologies produites par les instituts de recherche publique qui permettent à

la fois de mettre en évidence l'hétérogénéité des espaces ruraux et de proposer des lectures multidimensionnelles des disparités territoriales. Ces typologies permettent de dessiner des configurations territoriales. Plus précisément, deux typologies seront utilisées: le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER-2010) et la typologie générale des campagnes françaises (HILAL et al., 2011).

La typologie du ZAUER-2010, proposée par l'INSEE, repose sur l'analyse des forces d'agglomération et de dispersion de la population et des activités économiques. Elle s'appuie pour cela sur deux critères: la taille du pôle d'emploi auquel la commune appartient et les flux domicile-travail de la population active de la commune. Elle distingue neuf types de communes, dissociant notamment les espaces périurbains des grandes agglomérations des "communes isolées hors influence des pôles urbains". Pour disposer d'effectifs suffisants et parce que nous voulons avant tout faire apparaître clairement les communes du "rural isolé", nous avons procédé à un regroupement en cinq modalités, selon les recommandations de l'INSEE. La seconde typologie, résolument descriptive, distingue les espaces ruraux selon des critères à la fois démographiques, socio-économiques ou de fourniture des biens et services afin d'explorer la "*grande variété des visages*" des campagnes de France métropolitaine (HILAL et al., 2012).

Quel est donc l'effet du territoire ainsi découpé sur le suicide des agriculteurs? En quoi le fait d'habiter majoritairement dans des communes isolées explique-t-il leur risque relatif plus élevé de suicide, notamment par rapport aux ouvriers?

### 1.3 Le "rural" n'épuise pas l'analyse

L'étude des taux de suicide par catégorie socioprofessionnelle et par type de commune (standardisés par âge et par sexe afin de contrôler les effets de structure démographique) montre que le type de commune dans lequel vivent les agriculteurs détermine nettement moins leur propension au suicide (Figure 2). Alors que le taux de suicide augmente nettement à mesure que l'on s'éloigne des grands pôles urbains pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles (1.5 fois supérieur dans les communes isolées par rapport aux grands pôles urbains, voire deux fois pour les cadres), ce gradient est d'une ampleur nettement moindre pour les agriculteurs (de l'ordre de 20%). Le type de territoire dans lequel vivent les agriculteurs exerce donc une moindre influence sur leur propension au suicide.

Plus spécifiquement, les agriculteurs demeurent en haut de la hiérarchie des taux de suicide pour l'ensemble des types de communes considérées. Si les inégalités tendent certes à se réduire dans les espaces ruraux, cela est exclusivement lié à l'augmentation du risque pour les autres CSP. Autrement dit, c'est parce que les autres catégories socioprofessionnelles sont particulièrement soumises à l'effet du "genre de vie rural" que l'écart avec les agriculteurs se réduit. Ce n'est donc pas parce que les agriculteurs ont un "genre de vie rural" qu'ils se donnent davantage la mort.

Figure 2: Taux standardisés de suicide (pour 100000) par PCS et par typologie du ZAUER-2010 (2005-2009)

	Agriculteurs	Chef d'ent.	Cadres	Prof. Int.	Employés	Ouvriers
Grand pôle	19,7	10,4	4,3	9,1	13,4	14,4
Périurbain	20,7	15,2	5,4	9,4	18,2	19,3
Autre aire urbaine	19,63	14,4	7,5	12,4	19,5	19,0
Commune multipolarisée	23,0	17,8	8,2	11,8	23,3	23,5
Commune isolée	23,8	17,0	9,8	11,8	20,58	21,7

Source : Données Cépidc 2005-2009, 25-59 ans/ Fichier mobilité professionnelle 2007. Standardisation sur RP 2010.

Cette spécificité des agriculteurs ne serait-elle toutefois pas liée au mode de catégorisation des espaces ruraux et urbains? On peut penser que les ouvriers, par exemple, se concentrent davantage dans des espaces ruraux industrialisés, pour certains “en déclin” et fortement confrontés à la montée du chômage (COQUARD, 2019), alors que les agriculteurs sont vraisemblablement plus uniformément répartis sur l’ensemble du territoire. En d’autres termes, la typologie des territoires à laquelle nous avons recouru masquerait une hétérogénéité très forte des espaces ruraux en termes d’accès à l’emploi ou de services (notamment de santé). Afin de pallier cette limite, nous avons eu recours à la typologie des campagnes françaises. Cet outil distingue trois types d’espaces ruraux et périurbains à partir de l’analyse des dynamiques démographiques et économiques. Le premier désigne les “communes à proximité des villes, du littoral ou des vallées urbanisées [qui] connaissent une forte croissance résidentielle depuis une trentaine d’années [et dont] les conditions de

*vie des populations et l’économie des territoires sont, plus ou moins fortement, liées aux dynamismes des métropoles et des villes environnantes*”. Le deuxième rassemble les “campagnes agricoles et industrielles, [aux] dynamiques économiques et démographiques très contrastées”. Le troisième renvoie aux “campagnes de très faible densité, [ayant connu] une longue période d’exode rural et [caractérisées par le] vieillissement de la population, [un] niveau de revenu parmi les plus faibles et une accessibilité très en deçà de la moyenne française”.

Or, le recours à cette typologie confirme largement les résultats précédemment établis. Les agriculteurs restent globalement en haut de la hiérarchie des taux de suicide quel que soit le type d’espace rural considéré (Figure 3). Qu’ils habitent dans des unités urbaines, dans des campagnes industrielles ou dans le rural vieillissant, ils meurent plus fréquemment fin à leurs jours. On note par ailleurs un même resserrement des inégalités au sein des campagnes industrielles et du rural vieillissant.

Figure 3: Taux de suicide standardisés (pour 100000) par type de commune par PCS (2005-2009)

	Agriculteurs	Chefs d'ent.	Cadres	Prof int.	Employés	Ouvriers
Unité urbaine	16.6	9.7	3.9	8.7	12.9	13.7
Campagne urbanisée	19.4	14.2	5.5	10.1	18.2	19.3
Campagne Industrielle	23.1	19.7	6.6	9.7	22.2	21.8
Campagne vieillissante	23.6	15.3	7.7	11.8	18.5	20.4

Source : Données Cépidc 2005-2009/Fichier Mobilité 2007. Standardisation sur RP 2010

Le comportement des agriculteurs face au suicide dépend donc faiblement du territoire dans lequel ils habitent. Nous pouvons émettre deux hypothèses pour éclairer ce constat. D'une part, si l'idée d'une civilisation rurale distincte de la civilisation urbaine est désormais caduque au regard de l'unification nationale du marché des biens économiques et symboliques (BOURDIEU, 2002) et "*l'entrée en modernité des communautés rurales*" à partir des années 1950 (MORIN, 1967), les espaces ruraux conservent néanmoins une spécificité, à savoir l'interconnaissance (MISCHI; RENAHY, 2008; SENCÉBÉ, 2011). Par la coupure moins forte entre sphère privée et sphère professionnelle, par la connaissance du statut, de l'activité ou même de l'adresse personnelle des gens côtoyés dans l'espace local, les pratiques sociales des individus se trouvent davantage soumises au contrôle social et aux classements sociaux exercés par le voisinage. Cette interconnaissance, comme nous le verrons plus loin, alimente un processus de disqualification en cascade pour les individus qui ne "*parviennent plus à être à la hauteur de leur rôle social réel ou virtuel*" (PAUGAM, 2002), pou-

vant mener pour les cas les plus dramatiques jusqu'au suicide. Or, les mécanismes de l'interconnaissance agissent, pour les agriculteurs, aussi fortement dans les espaces ruraux que dans les couronnes périurbaines. Ces derniers sont en effet mieux identifiés dans l'espace local, comme le montrent les sociologues Vincent Banos et Jacqueline Candau (2011), du fait notamment de la forte visibilité matérielle de leur activité professionnelle (état des champs, troupeau, multiples déplacements dans l'espace local...). Où qu'ils soient, les agriculteurs échappent plus difficilement aux règles de l'interconnaissance, là où les ouvriers ou les cadres des communes périurbaines peuvent évoluer dans un relatif anonymat.

D'autre part, si les propriétés sociales des ouvriers, des cadres ou des employés se transforment en fonction des territoires, cela est probablement moins le cas pour la profession agricole, plus uniformément répartie entre les différents types de communes de France métropolitaine. En d'autres termes, le rural vieillissant ne se résume pas à de petites exploitations d'élevage mais abrite des groupes agricoles, là où il regroupe sans doute des ouvriers davantage soumis



à un marché de l'emploi moribond les condamnant à une précarité certaine.

Ainsi, la stabilité dans le temps du sur-suicide agricole se double d'une stabilité dans l'espace. On ne peut donc pas expliquer ce fait social par leur genre de vie rural. De fait, nous verrons dans la section suivante qu'une explication monocausale ne peut suffire à expliquer ce fait social; quatre traits caractéristiques de la profession permettent de mieux comprendre la survenue de suicides parmi ce groupe professionnel.

## 2. Les quatre configurations sociales suicidogènes parmi la profession

### 2.1 Le suicide lié à l'imbrication travail-famille

Une propriété sociale fondamentale de la profession réside dans la dimension familiale du métier. L'imbrication étroite entre le travail et la famille, ou comme l'écrivait la sociologue Alice Barthez "*le choc entre un rapport de travail et un rapport familial*" (1982) constitue un trait relativement permanent de leur genre de vie. La famille régule encore doublement l'exercice de la profession, par le travail quotidien sur l'exploitation (84 % des actifs dans les fermes ont un lien familial avec le chef d'exploitation, voir (ZINS, *et al.*, 2012)) et par l'accès à la profession du fait de la "*transmission intergénérationnelle du métier, du statut de chef d'entreprise et du patrimoine productif*" (BESSIÈRE, 2010). Ainsi, l'agriculture reste "*le secteur dont le recrutement endogène est le plus élevé, avec neuf agriculteurs sur dix qui ont la même position que leur père*" (HERVIEU; PURSEIGLE, 2013).

En quoi cette propriété peut-elle contribuer à la compréhension du suicide des agri-

culteurs? C'est que cette régulation familiale de l'activité agricole place les agriculteurs – tout particulièrement les jeunes –, dans des tensions normatives très fortes. D'une part, ils se voient sommés de maintenir les attachements parentaux tout en assurant l'autonomie conjugale. Par l'unité de lieu des membres de la maisonnée exploitante, par les nécessités productives qui rendent l'aide familiale indispensable et par les formes sociétaires qui les associent juridiquement et leur font se partager le capital, cette autonomisation conjugale se fait donc sous contrôle; cette norme croissante de l'épanouissement personnel, à laquelle les familles agricoles n'échappent pas, place alors les jeunes agriculteurs face à une véritable injonction contradictoire. La fragilité de leur position est d'autre part renforcée par une deuxième forme de tension: la conciliation de l'héritage personnel avec la revendication d'indépendance personnelle est de plus en plus malaisée à mesure que l'installation passe d'une logique de la reprise à celle de la création d'entreprise. Désormais, il s'agit de mettre en œuvre le projet personnel – en l'occurrence pour les cas de suicide rencontrés, le projet de couple –, tout en restant fortement dépendant du patrimoine foncier parental. Ce sont deux forces sociales, l'une fondée sur l'individualisation et l'autre sur la reproduction sociale, qui se télescopent au sein des familles agricoles, et par rapport auxquelles les agriculteurs qui se sont suicidés se trouvaient en position de médiateur. En tant que fils et conjoint, c'est sur eux que reposait l'unité de la maisonnée exploitante, rôle particulièrement malaisé au vu des contradictions sociales de ce modèle de l'exploitation familiale (DEFONTAINES, 2020). Ces suicides sont d'autant plus édifiants qu'ils frappent des individus intégrés professionnellement – adhérents syndicaux, reconnus

par les pairs comme de “bons” techniciens, membres de coopératives d’utilisation du matériel agricole et de divers réseaux d’entraide –, et socialement. S’il est impossible d’évaluer statistiquement le poids d’une telle configuration, notre collecte de trajectoires tend à indiquer que cette dernière se rencontre davantage chez les jeunes éleveurs. Cette caractéristique reflète le caractère plus familial de ces orientations productives (GI-RAUD; RÉMY, 2008), lié notamment au travail d’astreinte avec les bêtes.

## 2.2 Le suicide de vieux paysans confrontés à l’héritage refusé

La deuxième configuration se produit de l’autre côté de la pyramide des âges, chez les agriculteurs s’approchant de l’âge de la retraite et confrontés à la difficile transmission de leur exploitation. La souffrance des vieux paysans dont l’héritage était soit refusé par les enfants, soit acceptée au prix d’une profonde remise en cause de l’autorité paternelle, a été bien documentée par Patrick Champagne (2002) et Pierre Bourdieu (1991). Les travaux de Michèle Salmona (1994) montrent aussi à quel point le processus de transmission ne se fait pas sans coût psychique pour l’ensemble des parties prenantes. Dominique Jacques-Jouvenot (1997) souligne enfin que ce processus de transmission redéfinit profondément les identités de chacun. Léguer l’exploitation, perdre son statut d’agriculteur exploitant exigent une redéfinition de l’image de soi, autant pour autrui que pour soi. Elles exigent aussi de perdre le contrôle sur ce qui a constitué l’œuvre de sa vie. S’étant réalisé, du moins en partie, à travers l’exploitation qu’il a conduit, il est demandé à cet agriculteur de trouver d’autres modes d’accomplissement de soi. Celui qui cède doit se distan-

cier de l’exploitation, “laisser la place” aux nouvelles générations, bref il doit accepter de “perdre le contrôle” sur la ferme. Elle a par ailleurs souligné à quel point la ferme familiale incarne l’histoire de la lignée,

[...] *c’est donc aussi en tant que “lieu de mémoire” que se transmet l’exploitation agricole: mémoire familiale, mémoire spatiale et mémoire technique. Par l’héritage, le successeur s’approprie la part de l’histoire qu’il veut perpétuer, conserver en la transformant. En reconnaissant ce qui lui a été donné, l’individu prend place dans la généalogie; cet investissement familial, cette continuité symbolique est la condition indispensable pour passer du statut de donataire à celui de donateur.*

La force de ce lien intergénérationnel est telle que “ne pas reprendre s’apparente, symboliquement tout au moins, à un crime contre les origines” (JACQUES-JOUVENOT, 1997). Patrick Champagne (2002) avait également insisté sur le fait que “reprendre l’exploitation, c’est d’une certaine façon perpétuer la famille et en assurer la continuité”. La non-reprise par les enfants “d’une terre qui leur avait été transmise, voire confiée par les générations passées” apparaît dès lors aux yeux des agriculteurs âgés “comme un abandon moralement inacceptable”. Le suicide des vieux paysans incarne le sentiment d’une “vie perdue” face à l’héritage refusé de leur exploitation (BOURDIEU, 1991; CHAMPAGNE, 2002). Il trahit la tension entre l’injonction à transmettre à l’un de leurs enfants et la condition objective d’un héritage fréquemment refusé, à l’heure où l’on comptabilise quatre départs à la retraite d’agriculteurs pour une installation.

Nous avons retrouvé cette figure à plusieurs reprises: ainsi du récit délivré par François, retraité agricole devenu bénévole

dans l'association Solidarité Paysans à propos du suicide d'un de ses ex-collègues, survenu vingt-cinq ans plus tôt:

*Alors, ce suicide je vais pas dire que je m'en suis voulu parce que c'est pareil j'aurais pu. . .mais je l'avais pressenti. Quand on m'a dit on a retrouvé Jojo pendu, ah merde ben ça ne m'étonne pas. Parce que le grand gaillard, costaud, la ferme allait bien, 90 hectares en céréales avec sa femme, un truc classique de l'époque, marié, deux filles. [ . . . ] J'étais pompier avec lui, et puis moi, à la sainte Barbe, comme tous les pompiers on fait le bal des pompiers, j'étais le trésorier, je tenais la buvette. Et pis je l'ai eu toute la nuit à côté de moi qui me racontait ses malheurs entre guillemets. Son malheur principal, c'est qu'il avait deux filles, une fille qui était partie avec un traiteur, un gars qui faisait de la restauration, pis la deuxième était en train de se mettre avec un menuisier. Alors lui, le drame c'est qu'il voyait plus personne pour reprendre la ferme. Il était pas vieux, il avait un peu plus de cinquante ans, il était pas extrêmement vieux et pis ça marchait pas mal. Et bon c'est vrai il a été toute la nuit à me bassiner avec ça (Entretien avec François, retraité agricole, mars 2015) .*

De tels cas rencontrés au cours de l'enquête ethnographique permettent d'éclairer un résultat statistique, à savoir que le risque de suicide des agriculteurs par rapport à celui de la population générale augmente avec l'avancée en âge. Alors que le taux de suicide brut des agriculteurs de 45-54 est supérieur d'environ 20 % à celui de la population générale entre 2007 à 2011, ce ratio passe à 30 % pour les 55-64 ans. C'est que l'approche de la retraite ne signifie pas la même chose pour les agriculteurs, tant la transmission de l'exploitation reste l'horizon

normatif qui "valide pleinement à sa juste valeur leur vie de travail" (BESSIÈRE, 2010).

Par ailleurs, une telle configuration revêt une importance historique car elle permet d'éclairer le pic de suicide survenu chez les plus de 60 ans entre 1985 et 2000: tout au long de cette période, les agriculteurs entre 60 et 65 ans ont un taux de suicide trois fois supérieur à leurs homologues non-agriculteurs (Figure 4). Cette période correspond, à bien des égards, à l'âge d'or de l'héritage refusé: baisse très forte du nombre d'exploitants aux deux extrémités de la pyramide des âges, diminution du nombre d'exploitations professionnelles alors qu'elles étaient au contraire en augmentation durant la première phase de la modernisation, élévation du niveau de diplôme des jeunes agriculteurs qui tend à disqualifier les savoirs professionnels des anciens agriculteurs... Ces processus qui surgissent au milieu des années 1980 ont bouleversé les mécanismes classiques de reproduction sociale de la paysannerie.

Ainsi, l'enjeu de la transmission et la difficulté à voir son exploitation "reprise" du fait du processus continu de concentration foncière rendent les agriculteurs s'approchant de l'âge de la retraite particulièrement vulnérables. La phase intense d'héritage refusé s'est traduite par une hausse très forte du risque de suicide parmi les agriculteurs de plus de cinquante-cinq ans. Le rapprochement entre ces deux faits sociaux révèle les coûts psychiques de la politique de modernisation de l'agriculture qui organise la disparition des vieux paysans afin de favoriser les exploitations rentables.

Ce schéma peut-il être utile pour penser d'autres cas d'étude? Nous pouvons émettre l'hypothèse que les pays qui procèdent à une restructuration rapide de leur agriculture passant par une concentration foncière

(ainsi des pays de l'est de l'Europe), risquent d'être confrontés à une hausse du suicide

parmi les vieux paysans alors soumis à l'héritage refusé.

Figure 4: Rapport entre le taux de suicide brut masculin des agriculteurs et celui de la population générale, par âge et période quinquennales (1970-2010, France métropolitaine)

	1970-1975	1975-1980	1980-1985	1985-1990	1990-1995	1995-2000	2000-2005	2005-2010
25-29 ans	1,1	0,8	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3
30-35 ans	1,5	1,2	1,0	1,0	0,9	1,2	1,4	1,0
35-39 ans	1,2	1,2	1,0	1,1	0,9	1,1	1,2	1,0
40-44 ans	1,2	1,3	1,2	0,9	1,0	1,1	1,2	1,0
45-49 ans	1,3	1,4	1,3	1,6	1,2	1,3	1,1	1,1
50-54 ans	1,4	1,7	1,6	1,8	1,5	1,0	1,5	1,1
55-59 ans	1,6	1,8	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,2
60-64 ans	1,8	1,8	2,1	3,3	3,4	3,4	0,8	1,1

### 2.3 Le suicide de "l'homme disqualifié"

Alors que les deux premières configurations renvoient à des individus intégrés familialement, la troisième s'attache à une dimension plus classique en sociologie du suicide, qui relie ce dernier à la question de l'isolement social. Le suicide égoïste décrit par Durkheim comme "variant en raison inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu" est le type qui a très majoritairement retenu l'attention des sociologues au fil de la réception de son œuvre. Les abondantes critiques adressées tout au long du 20ème siècle à sa typologie (GIBBS; MARTIN, 1964; JOHNSON, 1965; POPE, 1976) ont conduit au primat du suicide égoïste. C'est Maurice Halbwachs (1930) qui a initié une telle grille de lecture en affirmant que la pluralité des suicides peut être ramenée à un seul et même type, à savoir le "suicide de désespoir" de l'homme devenu plus ou moins soudainement isolé de son milieu social. Il écrit ainsi:

*Tous voient s'abaisser leur niveau social. Ils sont dans une certaine mesure des déclassés. Or, qu'est-ce que se déclasser? C'est passer d'un groupe qu'on connaît, qui vous estime, dans un autre qu'on ignore, à l'appréciation duquel on n'a aucune raison de se tenir. On sent alors se creuser autour de soi un vide. Ceux qui vous entouraient autrefois, avec qui vous aviez tant d'idées communes, tant de préjugés en commun, dont tant d'affinités vous rapprochaient parce que vous vous retrouviez en eux comme eux en vous, s'éloignent soudain [...] Détaché d'un groupe par un ébranlement soudain, vous êtes incapable, ou du moins vous vous croyez incapable de retrouver jamais dans un autre quelque appui, ni rien qui remplace ce que vous avez perdu. Mais lorsqu'on meurt ainsi à la société, on perd le plus souvent la raison principale qu'on a derrière.*

Serge Paugam, dans sa préface à la réédition de l'ouvrage de Maurice Halbwachs interprète ce

[...] “suicide de désespoir” comme celui de “l’homme disqualifié”, qu’il définit comme suit: “un homme peu ou mal intégré, qui a intériorisé le sentiment qui lui vient de la société en général et de ses groupes d’appartenance en particulier, de ne plus être à la hauteur de son rôle social réel ou virtuel, c’est-à-dire du rôle social à partir duquel il était défini et se définissait lui-même ou de celui auquel il aspirait” (PAUGAM, 2002, p. XXXIII) .

L’attention portée à la question du déficit d’intégration permet de comprendre pourquoi les “petits” exploitants se suicident davantage. En effet, le risque de suicide est inversement proportionnel à la taille de l’exploitation conduite par l’agriculteur (mesurée par le nombre d’hectares, à défaut de données plus précises). Ainsi, les agriculteurs installés sur moins de cinquante hectares ont 1.5 fois plus de risque de se suicider que ceux installés sur plus de deux cent hectares, et ce à âge, sexe et orientation productive identiques. Or, les “petits” agriculteurs se retrouvent moins fortement enserrés par les diverses institutions. L’intégration domestique d’abord, connue pour avoir un effet protecteur, faiblit à mesure que la taille de l’exploitation sur laquelle l’individu est installé diminue (GIRAUD, 2013). Mais le “déficit d’intégration” des “petits” exploitants ne se limite pas à la sphère domestique, il implique plus généralement les institutions professionnelles: moins sollicités par les technico-commerciaux des coopératives (VILLEMAINE, 2016), moins engagés dans les syndicats et autres organismes de défense de la profession (LE GUEN, 2008), mis à distance des Coopératives d’utilisation du Matériel Agricole...

Au-delà de l’isolement, c’est la rupture des liens sociaux qui mérite d’être étudiée. Notre enquête ethnographique nous a alors

permis de dessiner la carrière de l’individu progressivement disqualifié de l’ensemble des scènes sociales sur lesquelles il était engagé. Nous illustrons ce processus, qui se noue autour d’un accident biographique, par le portrait de Jean-Claude, dont la trajectoire nous a été renseignée par une travailleuse sociale qui l’a étroitement accompagné (à raison d’une visite par semaine) au cours des six derniers mois de son existence. L’entretien a lieu quelques semaines après son décès.

Installé avec son frère sur une exploitation de 300 hectares depuis le début des années 1990, Jean-Claude est par ailleurs marié et a quatre enfants. L’exploitation, grande et considérée par les institutions agricoles comme performante, ne connaît pas de difficultés économiques, jusqu’à la survenue d’un tournant biographique dans l’existence de Jean-Claude. Son fils se tue en 2008 dans un accident de voiture, mort qu’il se reprochait fortement: “ce jour là ils avaient prévu de faire les foins et son fils avait prévu de sortir et il lui avait dit «non, tu feras les foins avec moi» et le fils avait du se rebeller, il avait pris la voiture et c’est là qu’il est parti”. Sa carrière alcoolique semble bien débiter quelques temps après cet événement, et c’est autour de celle-ci que vont se jouer la rupture de ses liens sociaux. En novembre 2014, sa femme décide de le quitter. Son cousin, qui habite à proximité et avec qui il s’entend bien, et son frère, inquiets quant à un risque de passage à l’acte, signalent sa situation à la travailleuse sociale de la Mutualité Sociale Agricole du secteur, qui est mon informatrice. Celle-ci note dès la première rencontre des signes dépressifs: alcoolisation importante, larmes, forte dévalorisation de soi... Cette honte de soi mine, durant ces cinq mois précédant son suicide, l’ensemble des relations socia-

les qui le tenaient. Le retrait de son permis de conduire en octobre 2014, lié à la conduite en état d'ivresse, le conduit à devoir porter ce stigmate partout dans l'espace public, par les déplacements en mobylette auxquels il se voit désormais réduit: «il me disait: “je suis obligé de prendre ma chiotte pour aller au petit village à côté, quelle honte!”; il me disait, “je m’habille avec un truc que personne connaît, je mets ma cote, je mets mon casque et je ne sors pas”. La phase ultime que constitue le suicide, en mars 2015, intervient au moment où la rupture du lien central s’institutionnalise: le divorce, prononcé trois jours avant son suicide, lui fait comprendre que le point de non-retour est atteint. La force de l’institution juridique est de consacrer la rupture de ce lien, de lui donner une consistance symbolique qui fait dire aux individus qu’un retour en arrière est impossible. L’institution juridique donne le coup de sifflet final qui signifie pour l’individu la défaite et l’impossibilité, pourrait-on dire de “remonter”.

Si l’alcoolisme est une variable structurante qui accompagne leur trajectoire vers le suicide, elle doit bien être lue comme une pathologie de l’isolement plus que comme une cause initiale de leur mal-être; l’alcool est pour eux un *“anxiolytique qui ne dit pas son nom”* (MOLINIER; FLOTTE, 2012). Surtout, l’interconnaissance d’un village où tout le monde se connaît se retourne littéralement contre eux: l’individu fuit le regard des autres, se soustrait à toute possibilité de jugement qui pourrait être fait sur lui, s’enferme dans son domicile. De liens protecteurs, ils deviennent des liens destructeurs, aggravant l’état de détresse dont ils ne peuvent se soustraire, comme si aucun lieu ou réseau ne pouvait simplement devenir neutre socialement afin qu’ils puissent se reconstruire.

## 2.4 Le suicide de la perte de sens de l’engagement dans le travail

La dernière configuration, qui se rencontre avant tout lors des périodes de crise agricole, se noue autour de la tension entre l’indépendance statutaire auquel les agriculteurs se montrent extrêmement attachés et la dépendance économique. L’engagement dans le travail se fait au nom de cette indépendance, c’est elle qui donne son sens aux investissements humains et financiers. C’est lorsque cette indépendance se trouve menacée, lors des crises agricoles notamment qui fragilisent la situation économique de l’exploitation, que les sacrifices consentis pour la maintenir perdent leur sens. L’enquête Santé Itinéraire Professionnel (enquête par panel en deux vagues, 2006 et 2020) confirme largement l’importance accordée par la catégorie socioprofessionnelle des agriculteurs à cette question de l’indépendance. Ainsi, lorsqu’on regarde les réponses fournies par ces derniers en 2006 comme en 2010 à la question ouverte - “dans ce travail, qu’est-ce qui vous a marqué le plus, en positif ou en négatif” -, le fait de s’extraire de la subordination salariale domine les réponses: sur les 465 répondants à cette question (224 en 2006, 241 en 2010), quatre-vingt six personnes mentionnent le fait d’être libre, seize d’être indépendants, seize également “d’être leur propre patron” et enfin neuf d’être autonomes. Ce sont donc plus d’un quart des agriculteurs interrogés qui se portent spontanément sur cette caractéristique du métier. Force est de souligner que leur volume plus élevé de travail horaire par rapport aux catégories salariées révèle le caractère ambivalent de cette indépendance, à la fois source majeure de satisfaction dans le travail et facteur d’aggravation de la pénibili-

té ressentie: “être son propre patron”, c’est certes travailler quand on le veut, mais c’est aussi ne pas avoir d’horaires de travail pré-définis.

Cependant la dépendance économique est l’autre trait structurant du discours tenu par les agriculteurs sur leur métier: ce sont tour à tour les coûts des intrants ou des aliments, dont ils soulignent l’augmentation, la faiblesse de leur rémunération et les variations des cours des produits agricoles qui sont dénoncés comme les aspects négatifs de leur travail: “incertitude des prix”, “conjoncture économique”, “variation des cours agricoles”, “instabilité économique”, “manque de visibilité économique”, “cours en baisse du marché, augmentation des charges” (Enquêtes SIP, 2006, 2010)... Ils entendent souligner par là le peu de marges de manœuvre dont ils disposent pour dégager une rémunération, tenus à la fois en amont pour l’achat des consommations intermédiaires nécessaires à la production et en aval pour la vente de leurs produits. Pour ces deux types de marché, ils se retrouvent dans une position de “preneurs de prix” (par opposition au monopoleur dans une situation de “faiseur de prix”), ces derniers étant quasi-systématiquement confrontés à quelques entreprises de distribution disposant d’un important pouvoir de marché. Si tous ne sont pas égaux face à cette situation de dépendance structurelle, le but commun reste d’assurer une certaine autonomie financière.

Cette tension entre indépendance statutaire et dépendance économique alimente les investissements humains et financiers sur la ferme. C’est au nom de la quête de l’indépendance que les individus cherchent à se maintenir dans ce statut d’agriculteur, et sont prêts pour cela à travailler “sans compter”. Comme nous l’avons vu, elle est

la source dominante de satisfaction au travail, celle qui donne sens aux efforts consentis. L’engagement dans le travail reste dès lors acceptable tant que cette indépendance est garantie. Lorsque ce sens s’effondre, l’engagement devient ritualiste, comme imposé par une force purement extérieure, et l’indépendance statutaire apparaît dès lors comme un “piège”.

Par exemple, le cas de Gérard, qui nous a été renseigné par Thomas, un collègue voisin et ami très proche (“on s’appelait tous les jours”) témoigne de cette perte de sens de l’engagement dans le travail à la suite d’une indépendance statutaire perçue comme menacée. Cet agriculteur qui s’est suicidé à l’âge de 53 ans était installé avec sa femme sur une exploitation de taille moyenne. “Loin d’être isolé”, il était par ailleurs très inséré professionnellement (membre actif d’un syndicat agricole, président d’une coopérative locale de producteurs...), son indépendance s’exprimait par ses choix techniques et politiques: sa “conversion” à l’agriculture biologique et l’adoption d’un système herbager exprimaient sa volonté d’être moins dépendant par rapport aux fournisseurs tout autant qu’elles s’inscrivaient dans le combat de la gauche paysanne contre la prolétarianisation du paysan par les firmes agro-alimentaires (LAMBERT, 1970). Derrière cette question en apparence technique se cachait son désir de s’affranchir des coopératives et autres fournisseurs. S’il est difficile d’objectiver précisément l’évolution de sa santé mentale, il semble toutefois selon notre informateur se sentir particulièrement angoissé à partir de l’hiver 2012-2013. Dépendant fortement de la récolte de foin du fait de son orientation technico-économique, il craint manquer d’herbe (“*Janvier, ça a commencé, il me disait on va faire une année minable [...] On s’est rendu compte qu’il s’est angoissé d’un*

*coup, mais à mon avis l'angoisse elle était beaucoup plus pernicieuse et beaucoup plus vieille que ça, entretien avec Thomas, agriculteur, mai 2015*”), se montre particulièrement pessimiste et éprouve des troubles du sommeil.

*Plus on avançait dans le printemps, et plus le printemps était délicat, et plus on voyait que là par contre ça n'allait pas. On dit va voir quelqu'un, fais toi hospitaliser, alors hospitalisation il voulait surtout pas en entendre parler. Là on entrait vraiment dans, on voyait le dépressif. Là c'était clair, on voyait le mec sombrer. Je pensais pas qu'il serait allé jusqu'au passage final, mais je le voyais, tu le voyais que.... (entretien avec Thomas, agriculteur, mai 2015)*

Pendant cette période, notre informateur est quotidiennement en contact avec Gérard, et ce dernier se voit étroitement “surveillé” par sa femme, de plus en plus craintive. Refusant radicalement toute consultation à l'hôpital psychiatrique, sa femme le convainc néanmoins d'aller chez le médecin, qui lui prescrit des anti-dépresseurs. Dix jours plus tard, au matin, il se pend à un arbre qui entoure la ferme. Son mal-être s'est donné d'autant plus facilement à voir sous un jour technique que ce dernier se montrait très intéressé par la recherche de dispositifs et d'outils plus efficaces.

*C'était sa fuite en avant la technique, parler de luzerne, de variétés de machin [...]. On s'est fait noyer dans le technique. Comme Gérard il était vachement technique, moi, et il nous a mené en bateau jusqu'au bout en disant ouais mais faut qu'on résolve ça techniquement. [...] Il nous a mené en bateau par la technique (entretien avec Thomas, mai 2015).*

Notre informateur se reproche le fait de ne pas avoir suffisamment vu, de n'avoir pas su détourner son ami de la pendaison. Mais ce qu'il voit comme son propre aveuglement n'est en fait que le reflet de la croyance de Gérard, tout au long de sa carrière professionnelle, dans une forme de salut par la technique.

Par conséquent, c'est lorsque se manifeste pour ces agriculteurs intégrés professionnellement et socialement le déséquilibre entre l'indépendance statutaire et la dépendance économique que leur engagement dans le travail perd son sens et accroît chez eux le risque de suicide.

## Conclusion

Si la propension plus élevée des agriculteurs à se suicider doit bien être considérée comme un fait social au regard de la régularité dans le temps et dans l'espace de ce phénomène, l'explication de ce dernier est plurielle. On ne peut en effet réduire la compréhension du “sursuicide agricole” par leur genre de vie rural. Est-ce à dire qu'il faille chercher l'explication du côté des difficultés professionnelles que traversent les agriculteurs? L'enquête de terrain nous a d'abord conduit vers une caractéristique de la profession, celle de la régulation familiale de l'activité agricole, à travers les suicides de jeunes agriculteurs soumis à des exigences normatives opposées ou de vieux paysans confrontés à l'héritage refusé. Or, l'ensemble des discours publics qui traitent du suicide des agriculteurs passent totalement sous silence cette question fondamentale, que la dimension en apparence privée condamne à rester confinée. Pourtant, ce n'est pas de relations strictement individuelles dont il s'agit, mais bien du modèle consacré par l'État d'agriculture familiale. Si ce modèle



qui jouit d'une légitimité sociale et politique exceptionnelle sert les intérêts de l'économie de marché dans la mesure où il permet une production à moindre coût des biens et services fournis par l'agriculture, il fait peser sur les travailleurs des conditions d'emploi de moins en moins socialement supportables. Cette enquête de terrain nous a ensuite invités à dépasser une approche "statistique" de la question de l'isolement social – ou du stock de liens sociaux –, pour montrer comment la rupture progressive des liens sociaux qui enserrent l'individu peuvent le conduire au suicide. Nous avons enfin mis en évidence le suicide d'agriculteurs fragilisés psychologiquement par la menace (plus ou moins fondée) qui pèse sur leur indépendance statutaire, et qui fait perdre le sens de leur (sur)engagement dans le travail.

## Bibliographie

- BAMPS, V.; CANDAU, J. Les agriculteurs, des voisins reconnus par les nouveaux résidents. *Informations sociales*, v. 164, n. 2, p. 24-31, 2011.
- BAUDELLOT, C.; ESTABLET, R. *Suicide: l'envers de notre monde*. Paris: Éditions du Seuil, 2006.
- BESSIÈRE, C. *De génération en génération: arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*. Paris: Raisons d'agir, 2010.
- BOURDIEU, P. L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales* n. 62, p. 69-72, 1986.
- BOURDIEU, P. Une vie perdue: entretien avec deux agriculteurs béarnais. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n. 90, p. 29-36, 1991.
- BOURDIEU, P. *Le bal des célibataires: crise de la société paysanne en Béarn*. Paris: Éditions du Seuil, 2002.
- CHAMPAGNE, P. *L'héritage refusé: la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*. Paris: Éditions du Seuil, 2002.
- CHAUVIN, P.; LEBAS, J. in *Traité de santé publique*. Paris: Flammarion, p. 331-341, 2008.
- COQUARD, B. *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte. Paris.
- Deffontaines, N. Comment enquêter qualitativement sur le suicide? *Genèses*, v. 117, n. 4, p. 94-108, 2019.
- DEFFONTAINES, N. Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs: une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié. *Sociologie*, v. 11, n. 2, p. 113-29, 2020.
- DUDLEY, M. J.; FLORIO, T. M.; KELK, N. J.; WATERS, B. G. Suicide among young Australians 1964-1993: an interstate comparison of metropolitan and rural trends. *Medical Journal of Australia*, n. 169, p. 77-80, 1998.
- DURKHEIM, É. *Le suicide. Etude de sociologie*. [1897]. Paris: Presses Universitaires de France, 2002.
- ESTABLET, R. Le suicide en Inde au début du XXI<sup>e</sup> siècle. *Sociologie*, v. 3, n. 2, p.117-143, 2012.
- FONTANELLA, C.; HIANCE-STEELESMITH, D.; PHILLIPS, G.; BRIDGE, J.; LESTER N.; SWEENEY, H. A.; CAMPO, J. Widening Rural-urban disparities in youth suicides, United States, 1996-2010. *JAMA Pediatrics*, v. 169, n. 5, p. 466-473, 2015.
- GIBBS, J.; MARTIN, W. *Status integration and suicide: a sociological study*. Eugene: University Oregon Press, 1964.
- GILL, A.; SINGH, L. Farmers suicides and response of public policy: evidence, diagnosis and alternatives from Punjab. *Economic and political weekly*, 2006.
- GIRAUD, C. Là où le célibat blesse: L'estimation du célibat en milieu agricole. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, v. 94, n. 4, p. 367-396, 2013.
- GIRAUD, C.; RÉMY, J. Les choix des conjoints en agriculture. *Review of Agricultural and Environmental Studies - Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, v. 88, n. 3, p. 21-46, 2008.

- GRIMAUD, O.; BAYAT, S.; CHAPERON, J. Mortalité urbaine et rurale en Bretagne. *Santé publique*, 2004, v. 16, n. 3, p. 499-508.
- HALBWACHS, M. [1930]. *Les causes du suicide*. Paris: Presses Universitaires de France, 2002.
- HERVIEU, B.; PURSEIGLE, F. *Sociologie des mondes agricoles*. Paris: Armand Colin, 2013.
- HILAL, M.; BARCZAK, A.; TOURNEUX, F-P.; SCHAEFFER, Y.; HOUDART, M.; CREMER-SCHULTE, D. Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM), 2011, disponible sur: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00911232/document>, consulté le 7/10/2021
- JACQUES-JOUVENOT, D. *Choix du successeur et transmission patrimoniale*. Paris: L'Harmattan, 1997.
- JAROSZ, M. Suicide as an indicator of desintegration of the Polish Society. *Polish Sociological Review*, n. 127, p. 427-444, 1999.
- JOHNSON, B. D. Durkheim's one cause of suicide. *American Sociological Review*, v. 30, n. 6, p. 875-886, 1965.
- JOUGLA, E.; PÉQUIGNOT, F.; LE TOULLEC, A.; BOUVET, M.; MELLAH, M. Épidémiologie et histoire de la prévention du suicide. *ADSP*, n. 45, 2003.
- JUDD, F., COOPER, A-M.; FRASER, C.; DAVIS, J. Rural suicide : people or place effects? *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, v. 40, n. 3, 208-216, 2006.
- BERNARD, L. *Les paysans dans la lutte des classes*. Nantes: Centre d'Histoire du Travail, 1970.
- LE GUEN, R. L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services. *Pour*, n. 1, p. 196-197, 2008.
- LEVIN, K.; LEYLAND, A. Urban/rural inequalities in suicide in Scotland: 1981-1999. *Social science and medicine*, v. 60, n. 12, p. 2877-2890, 2005.
- MENDRAS, H. *La fin des paysans*. Paris: SEDEIS, 1967.
- MISCHI, J. *Les territoires ruraux, des espaces ouvriers en mutation*. Métropolitiques. 2013.
- MISCHI, J.; RENAHY, N. Pour une sociologie politique des mondes ruraux. *Politix*, v. 3, n. 83, p. 9-21, 2008.
- MOLINIER, P.; FLOTTES, A. Travail et santé mentale: approches cliniques. *Travail et Emploi*, v. 1, n. 129, p. 51-66, 2012.
- MORIN, E. *Commune en France: la métamorphose de Plozevet*. Paris: Fayard, 1967.
- PAUGAM, S. Préface. Le sociologue face au suicide à Durkheim. In: DURHEIM, É. *Le suicide: étude de sociologie*. Paris: Presses Universitaires de France, 2002. Collection Quadrige.
- POPE, W. *Durkheim's suicide: a classic analyzed*. Chicago: Chicago University Press, 1976.
- SALMONA, M. *Souffrances et résistances des paysans français*. Paris: L'Harmattan, 1994.
- SANTANA, P., COSTA, C.; CARDOSO, G.; LOUREIRO, A.; FERRAO, J. Suicide in Portugal: spatial determinants in a context of economic crisis. *Health and Place*, n. 35, p. 85-94, 2015.
- SENCÉBÉ, Y. Multi(ples) appartenances en milieu rural. *Informations sociales*, v. 2, n. 164, p. 6-42, 2011.
- SPOLJAR, P. Problématique suicidaire en agriculture: une difficile évaluation. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, (en ligne) 16 mars 2014, disponible sur : <https://journals.openedition.org/pistes/3650>.
- VILLEMAINE, R. *Le conseil agricole coopératif à l'épreuve de l'environnement : Une enquête en Champagne-Ardenne*. 2016. Tese (Doutorado em Sociologia). Université de Bourgogne, 2016.
- ZEKERI, A.; KENNETH, W. Suicide and rurality in Alabama communities. *Social Indicator Research*, v. 36, n. 2, p. 177-190, 1995.
- ZHANG, J.; CONWELL, Y.; ZHOU, L.; JIANG, C. Culture, risk factors and suicide in rural China: a psychological autopsy case control study. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, v. 110, n. 6, p. 430-437, 2004.

ZINS, L.; DORESSE, I.; DELATTRE, P.; LETOUBLON, F.; DEDIEU, M-S.; GIROUX, G.; MASERO, J. Un million d'actifs permanents. *Agriste Premier*, n. 276, 2012.

## RÉSUMÉ

Cet article vise à comprendre le «sursuicide» agricole en France, entendu comme la propension plus élevée des agriculteurs à se donner volontairement la mort. S'appuyant sur l'articulation de matériaux quantitatifs et d'une enquête ethnographique auprès de «proches éloignés» de suicidés, il montre que l'explication de ce fait social par leur genre de vie rural n'est pas suffisante. Ce dernier doit être lu à travers quatre configurations suicidogènes: le suicide lié à l'imbrication travail-famille, le suicide de l'héritage refusé, le suicide généré par la disqualification et celui d'un engagement dans le travail perdant de son sens.

## MOTS-CLÉS

Suicide. Espaces ruraux. Agriculture. Durkheim. Risques psychosociaux.

## ABSTRACT

This article aims to understand the «over-rate» of suicide for farmers, that is their higher risk to commit suicide compared to other occupations. Based on quantitative analysis and ethnographic investigation among «distant close relatives of persons who committed suicide, it shows that their «rural lifestyle» is not sufficient to explain this social fact. It must be interpreted through four suicidogenic configurations: the suicide due to the interweaving of the work and domestic spheres, the one caused by the impossible intergenerational transfer of the farm, the suicide due to the social disqualification of the individual, and finally the suicide of meaningless work (over)commitment.

## KEYWORDS

Suicide. Rural areas. Agriculture. Durkheim. Psychosocial risks.

Recebido em : 25/03/2021

Aprovado em : 17/05/2021